



Ringlaan 39
1853 - Strombeek-Bever
tel. +32 2 880 88 90
info@aceg.be
www.aceg.be



Rapport d'inspection d'une installation basse tension industrielle ou assimilée

NON CONFORME

Date: 08/05/2026

Inspecteur: David Volont

Mentor:

Installateur: Commune d'Anderlecht (149613)

Étiquette d'identification: Félix De Cuyper - BT

Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure: Metrel Eurotest ET61557
 Numéro de serie: 19370732

Date rapport: 08/05/2026

Adresse de l'installation

Rue Rue Félix De Cuyper
 Numéro 52
 Boîte
 Postcode 1070
 Commune Anderlecht
 Pays Belgique

Propriétaire

Nom
 Rue
 Numéro 1
 Boîte
 Postcode 1070
 Commune Anderlecht
 Pays Belgique

Installateur

Nom
 N° TVA
 Numéro de téléphone
 E-mail
 Commune d'Anderlecht (149613)
 BE 0206 582 284
 +32 490 32 65 43
 ajonniaux@anderlecht.brussels

Type

Industrie légère

Type de contrôle

Visite de contrôle concernant les installations non-domestiques selon RGIE livre 1 chapitre 6.5. et 4.2.4.4.

Données du système

Influences externes: Facteurs d'influence non présents, voir les infractions

CONTRÔLE DE L'INSTALLATION

Description de la portée du contrôle de l'installation 2 TD

La contrôle comprend plusieurs tableaux divisionnaires

Schéma de liaison à la terre

Oui
 TT via compteur public
 SN teller: 11274207
 Distributeur: SIBELGA Tension: 3~230V
 Liaison comp / tableau: 10 mm²
 Protection Max: 40 A

Type de prise de terre Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Évaluation des schémas électriques Les schémas ne sont pas en ordre, voire liste avec infractions pour plus de détails.

Pouvoir de coupure protection générale (TGBT) 3kA

Réseau d'urgence inapplicable

courant de court-circuit Max. Valeur calculée : <3kA

courant de court-circuit max. du réseau d'urgence Max.

Type et section du câble d'alimentation 3x10mm²

Filiation

TABLEAUX DIVISIONNAIRES

1	Description: Tgbt	
	Remarques (Néerlandais):	Remarques (Français):
2	Description: TD	
	Remarques (Néerlandais):	Remarques (Français):

RÉSULTATS DES MESURES ET ESSAIS

Résistance de dispersion de prise de terre 24,1 Ω
Liaisons équipotentielles OK (< 1Ω)
Bouton test DDR BON

Court-circuit et des mesures d'isolement:

Tableau de distribution/circuit/sortie	Icc max (kA)	Icc min (kA)	Riso (MΩ)
TGBT	2,72	0,481	7,64
TD	0,970	0,481	7,64

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

I12.15 Les tableaux de répartition et de manoeuvre sont repérés de manière claire, bien visible et indélébile par des repérages individuels. Le repérage individuel sur chaque tableau de répartition et de manoeuvre indique: le numéro d'identification du tableau de répartition et de manoeuvre, la tension d'alimentation, le schéma de mise à la terre, le courant de court-circuit présumé maximal, l'utilisation de la technique de filiation (Livre 1 Sous-section 3.1.3.2.)

I18.03 Le tableau des facteurs d'influence externes est incomplet ou absent lors de l'inspection. Il doit également être signé par le propriétaire ou l'exploitant de l'installation. (Livre 1 Section 5.1.4. & 9.1.6.)

I18.04 Le schéma unifilaire est absent ou n'est pas conforme à la réalité (Livre 1 Section 2.12 - 2.13 et 3.1.2.2. et 9.1.1.)

N1.03 Il n'est pas exclu de constater d'autres manquements au moment d'un deuxième contrôle et/ou en soumettant les schémas.

Conclusion

Le contenu de ce rapport doit être pris en compte.

- ☒ Au moment du contrôle, des infractions ont été constatées vis-à-vis
- ☒ livre 1 de l'RGIE (AR08/09/2019).

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie

Nombre d'annexe(s):

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur David Volont



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.1.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

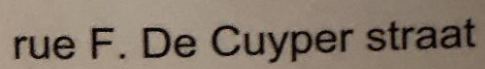
BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

GRATACEE









	BRANDBLUSSEUR EXTINCTEUR		WASPEL DEWASCH
	DRUKKNOP BOUTON POUSSOIR ALARME		BERSTE HULP PREMIERS SECOURS
	NOODUITGANG SORTIE DE SECOURS		EVACUERINGSROUTE CHEMIN D'EVACUATION
			SPANNINGSPUNT CENTRALE ALARME
	UITGANGSWEG CHEMIN DE SORTIE		U BEVINDT ZICH HIER VOUS ETES ICI
			VERGADERPLAATS LIEU DE RASSEMBLEMENT

Volg de pictogrammen naar de dichtstbijzijnde uitgang
Suivez les pictogrammes jusqu'à la sortie la plus proche

Begeef u naar de verzamelplaats
Rendez-vous au lieu de rassemblement

BRANDWEER	112
POMPIERS	
POLITIE	100
POLICE	

